



DELIBERATION N°20140143 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 9 décembre 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 5 représentés, 1 absent, à savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET (à partir de 19 h 10) ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST (à partir de 20 h 13) ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19 h 48) ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme Andonella FLECHET qui donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA (jusqu'à 19 h 10).
- Mme Nicole FOREST qui donne pouvoir à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 20 h 13).
- M. Philippe KIZIRIAN qui donne pouvoir à M. Stéphane VALETTE.
- Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT qui donne pouvoir à M. Alain BARBASSO (jusqu'à 19 h 48).
- M. Ludovic CASTILLAN qui donne pouvoir à M. Franck DESCOURS.

ABSENT :

- M. Jean-Pierre DE PASQUALE

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle GALLAND.

-----oooOooo-----

O B J E T :

EXERCICE BUDGETAIRE 2014 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU / BARRAGES - DECISION MODIFICATIVE N°2

M. ORIOL CHRISTOPHE EXPOSE CE QUI SUIT :

Conformément à la législation en vigueur les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante. Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°2 :

Cette décision modificative intervient au titre des modifications de crédits suivantes :

- Ré-imputations de dotations de charges
- Ré-imputations de sommes de travaux
- Ajustement des crédits du chapitre études

Section de Fonctionnement :

Dépenses			Montant	Recettes			Montant
Dépenses réelles :				Recettes réelles :			
Chap.	Nature	Libellé		Chap.	Nature	Libellé	
68	6865	Dotations aux provisions pour risques et charges financières	-2 229.25				
		<i>s/total chapitre 68:</i>	- 2 229.25 €				
011	6152	Entretiens et réparation sur biens immobiliers	25 000.00				
		<i>s/total chapitre 011:</i>	25 000.00 €				
Total des dépenses réelles :			22 770.75	Total des recettes réelles :			0.00
Dépenses d'ordre :				Recettes d'ordre :			
Chap.	Nature	Libellé					
042	6812	Dotations aux amortissements des charges à répartir	2 229.25				
		<i>s/total chapitre 042:</i>	2 229.25 €				
023		Virement à la section d'investissement	-25 000.00				
		<i>s/total chapitre 023:</i>	-25 000.00 €				
Total des dépenses d'ordre :			-22 770.75	Total des recettes d'ordre :			0.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0.00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0.00

Section d'investissement :

Dépenses			Montant	Recettes			Montant
Dépenses réelles :				Recettes réelles :			
Chap.	Nature	Libellé		Chap.	Nature	Libellé	
20	2031	Frais d'études	16 367.32 €	FIN021	Virement de la section de fonctionnement		-25 000.00
<i>s/total chapitre 20:</i>			16 367.32 €	<i>s/total chapitre 021:</i>			-25 000.00
Chap.	Nature	Libellé					
23	2313	Constructions	-41 367.32 €				
<i>s/total chapitre 23:</i>			-41 367.32 €				
Total des dépenses réelles :			-25 000.00	Total des recettes réelles :			-25 000.00
Dépenses d'ordre :				Recettes d'ordre :			
Total des dépenses d'ordre :			0.00	Total des recettes d'ordre :			0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-25 000.00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-25 000.00

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

DECIDE :

- **d'approuver** les mouvements constituant la décision modificative n°2 au budget annexe de l'eau / barrages de l'exercice 2014, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tel que détaillé ci-dessus.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,
Saint-Chamond, le 17 décembre 2014

Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20141216-dl20140143-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2014